



Journée du 28 août 2008

AIMER LA DIVERSITE CULTURELLE POUR ALLER DE L'AVANT

Intervenants :

Yassine Bellatar, animateur radio, journaliste

Maryse Condé, écrivaine

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale

David Kessler, directeur de France Culture

Jack Lang, ancien ministre, député du Pas-de-Calais

Marc Hatzfeld, sociologue spécialiste des banlieues

Nadine Morano, secrétaire d'État en charge de la famille

Rasmané Ouadreogo, président de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle

Olivier Poivre d'Arvor, écrivain diplomate et directeur de Culturesfrance

Patrick Zelnik, PDG de Naïve

Animateur : Marc Hatzfeld, sociologue spécialiste des banlieues.

Idées force

- La diversité culturelle n'est pas un acquis mais un combat. Elle est aussi vitale que la diversité biologique ou écologique.
- L'identité est avant tout une histoire personnelle. On n'est jamais d'un seul lieu, d'une seule langue ou d'une seule sensibilité mais de plusieurs à la fois.

En préambule aux débats, Marc Hatzfeld propose aux différents intervenants de se présenter et d'exposer brièvement leur vision de la diversité culturelle à travers leur expérience personnelle ou professionnelle.

Patrick Zelnik, PDG de Naïve

Naïve est une société multiculturelle et multimédia qui développe, sur tous les supports, l'écrit, l'image et la musique sous toutes ses formes. La musique fait en effet partie de la vie et doit s'exprimer dans tous les styles sans aucun cloisonnement. Naïve fête ses dix ans et doit son succès à son investissement dans la culture et dans la diversité, touchant ainsi toutes les populations.

La diversité n'est pas un acquis, estime Patrick Zelnik, mais un combat. Elle est aussi vitale que la diversité biologique ou écologique, mais de nombreuses menaces pèsent sur elle. À ce titre, le PDG de Naïve offre plusieurs pistes de réflexion. Quelles sont les conditions de la diversité ? Comment en faire une réalité actuelle et future ? Comment situer la culture par rapport à l'économie ? Comment introduire la dimension culturelle dans le développement durable et parler de qualité de vie culturelle ?

Yassine Bellatar, animateur radio, journaliste

Yassine Bellatar est journaliste et humoriste sur Génération 88.2, radio qui officie à Paris. Il est le réalisateur d'un film, dont la sortie est prévue en novembre, intitulé « Souriez, vous êtes Villiers » qui traite des événements médiatiques des émeutes de Villiers-le-Bel. Il s'avère que la plupart des personnes qualifiées « d'émeutiers à visage découvert » travaillent, certaines sont même cadres chez American Express. Il s'agit donc de comprendre pourquoi certains médias ne sont plus en phase avec ce qui se passe dans certains quartiers. Yassine Bellatar se dit le défenseur de ces personnes. Selon lui, il n'y a pas de diversité, mais une seule France et plusieurs origines.

Jack Lang, ancien ministre, député du Pas-de-Calais

Si, en sa qualité de parlementaire, Jack Lang demeure un fervent militant de la diversité, il n'en entrevoit pas moins toute l'ambiguïté. La notion de diversité culturelle peut en effet s'appliquer à l'exigence de donner leur chance à toutes les formes de cultures, de savoirs et de créations. Toutefois, dans le même temps, ce concept a été utilisé par certains responsables pour tenter de mieux protéger le droit de chaque pays à défendre des politiques publiques originales de

la culture, de l'école, de l'université. Et ceci, face aux exigences de certains pays, notamment les États-Unis, qui à une époque, prétendaient soumettre la culture au sens le plus large aux règles du commerce international.

La bataille qui s'est livrée, et qui se poursuit, tend à savoir si les biens de l'esprit peuvent être assimilés à des marchandises ordinaires ou si l'on doit revendiquer une exception pour la culture, le savoir, la recherche scientifique, l'éducation. Jack Lang pour sa part, se dit partisan de politique d'exception.

Maryse Condé, écrivain

En parallèle de son métier d'écrivain, Maryse Condé est professeure. Elle a spécialement enseigné à Columbia où elle a créé le Centre d'études francophones.

Je suis ici principalement pour apprendre, écouter et échanger, indique-t-elle. La génération à laquelle elle appartient ignorait totalement le concept de diversité culturelle, c'est-à-dire le dialogue des cultures. Éduquée dans la notion de mondes compartimentés au travers des textes de Franck Fanon, où un mode occidental voulait imposer une culture unique à toutes les autres formes de sociétés, le concept de diversité culturelle est très nouveau pour elle. Aussi, souhaite-t-elle savoir comment vivre cette diversité culturelle dans la réalité afin qu'elle soit partagée et échangée.

Marc Hatzfeld, spécialiste des banlieues

Anthropologue des banlieues et entrepreneur, Marc Hatzfeld est l'auteur d'un ouvrage dans lequel il considère les cités de banlieues comme des lieux d'une très grande diversité et d'une très grande richesse culturelle.

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale

Professeur, titulaire de plusieurs mandats de maire et de sénateur, ancien ministre de la Coopération, du Développement et de la Francophonie, Xavier Darcos a observé tout au long de sa carrière la confrontation de la culture française à d'autres cultures.

La question de la diversité culturelle est centrale dans une réflexion sur l'école, déclare-t-il. L'école est confrontée à une double exigence : donner un horizon commun à tous les enfants de France, quelles que soient leurs origines, et savoir être à l'écoute des diversités.

La diversité culturelle est une mission nouvelle. Entre la fin des années soixante et les années quatre-vingt-dix, l'école s'employait à accueillir tout le monde, sans exclure personne. Puis devant l'apparition de différences, de déterminismes sociaux considérables, elle s'est appliquée à se diversifier au travers de l'éducation prioritaire, des réseaux Ambition réussite, ou encore des classements des établissements selon des critères de toute nature.

Enfin, c'est à l'école que viennent se manifester les tensions et les conflits à caractère social. La loi de 2003 sur le port du voile à l'école semblait aller de soi pour la nation française. Or, ce point de vue n'est pas partagé par de nombreux pays tout aussi développés que la France ; il est même incompréhensible en Grande-Bretagne ou en Allemagne. L'école est un lieu de pédagogie, qui par définition, suppose de la diversité culturelle. Indéniablement, si des personnes sont aujourd'hui porteuses de la diversité culturelle par métier, ce sont bien les enseignants.

Nadine Morano, secrétaire d'État en charge de la Famille

Ancien membre du groupe parlementaire « Génération entreprise », issue d'un parcours au sein de l'entreprise, Nadine Morano expose les deux aspects de sa réflexion.

Elle se dit tout d'abord très étonnée qu'il ne soit jamais question de richesse culturelle. Elle raconte son enfance dans une cité, ses amitiés avec une famille tchadienne et dit avoir beaucoup appris à cette époque sur la diversité culturelle.

Il est frappant d'autre part de voir à quel point cette richesse culturelle est inutilisée dans le monde économique alors qu'elle compte tant d'atouts. Un curriculum vitae, loin de les cacher, devrait mettre en exergue les origines culturelles et par conséquent la connaissance d'une nation, d'un continent, d'une langue, autant de talents que possèdent les jeunes issus de l'immigration et que les entreprises pourraient utiliser.

Olivier Poivre d'Arvor, écrivain, diplomate, directeur de Culturesfrance

Olivier Poivre d'Arvor explique tout d'abord que Culturesfrance est un organisme chargé d'échanges, d'exportation et d'accueil des cultures étrangères. Puis, s'appuyant sur l'enseignement de ses fréquents séjours à l'étranger, il souligne le désir de très nombreux pays de préserver leurs identités, de les faire vivre et connaître dans le monde entier. Se pose alors la question de la taille des entreprises culturelles et de l'objet culturel.

La France est perçue comme un pays qui ne défend pas suffisamment sa richesse intérieure, constate ensuite Olivier Poivre d'Arvor. Le rap ou le graphe par exemple, s'exportent extraordinairement bien, notamment aux États-Unis, alors qu'en France, ces cultures issues des cités sont très peu revendiquées. Les banlieues abritent aujourd'hui des artistes formidables qui font de la France un « pays monde », notion qui ne peut se résumer à la simple francophonie.

L'écrivain conclut par deux interrogations. Savons-nous encore parler au monde à travers notre culture, à travers notre langue ? N'y a-t-il pas là un enjeu formidable de dialogue et d'échange avec le reste du monde ?

Rasmané Ouadreogo, président de la Fédération internationale des coalitions pour la Diversité culturelle

Cette Fédération, déclare Rasmané Ouadreogo, est née de l'urgence qu'il y avait de mobiliser les acteurs culturels, les opinions nationales et les autorités publiques pour l'adoption et la ratification de la Convention de l'Unesco pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette convention ouvre la voie à toutes les audaces jusque-là contenues.

Si, avec force d'arguments, Rasmané Ouadreogo observe une réserve quant à l'optimisme de voir grand, il dit aussi se nourrir d'espoir. En effet, la diversité culturelle qui rassemble toutes les expressions et productions culturelles, patrimoniales et contemporaines, constitue la condition première au dialogue des cultures, à leur enrichissement et à leur compréhension mutuelle. Elle favorise une culture de la paix et constitue un des fondements du développement durable et des pratiques démocratiques qui concourent à la bonne gouvernance.

Le MEDEF, poursuit Rasmané Ouadreogo, évoque dans l'imagerie populaire de grands

industriels loin de toute préoccupation culturelle, mais voilà que c'est ce même MEDEF qui se propose de se pencher avec bienveillance sur le berceau de la culture. C'est encourageant et c'est une raison d'espérance.

David Kessler, directeur de France Culture

David Kessler précise que la mission de France Culture est d'illustrer le patrimoine culturel et l'activité créatrice de la France, et de donner des espaces de réflexion et d'analyse.

Plusieurs opportunités lui ont été données de rencontrer la question de la diversité culturelle, au sein du cabinet du Premier ministre lors des négociations sur l'AMI d'abord, puis en tant que directeur général du Centre national de la cinématographie.

Le cinéma est une excellente illustration de la rencontre du marché et de la culture, fait observer David Kessler. Des règles précises sont nécessaires pour protéger le cinéma, tout comme le sont celles qui protègent la culture. Cependant, deux questions fondamentales doivent être posées. Quel juste équilibre trouver entre la protection d'une culture nationale et l'accueil de la « culture monde » ? N'y a-t-il pas quelquefois, dans la protection de notre culture, une certaine forme d'uniformité qui ne fait pas assez place à la richesse des autres expressions culturelles ?

À l'issue de ce tour de table, Marc Hatzfeld ouvre le débat. Existe-t-il quelque chose qu'on puisse nommer « une culture » de façon spécifique, distincte d'autres cultures ?

David Kessler mentionne l'ambivalence du terme « culture ». Reprenant les termes de Lévi-Strauss, il indique que la culture est une définition d'une identité, chaque identité proclamée ayant une valeur au sens propre. On observe d'ailleurs, dans les revendications de diversités culturelles, la légitimité à reconnaître ces identités dans leurs diversités, avec bien entendu la question posée de la limite de cette reconnaissance.

La deuxième approche, poursuit David Kessler, est plus de contenu, au sens où il existe un ministère de la Culture, l'histoire, la littérature...

Il existe enfin une création culturelle dans sa diversité, dont la défense est loin d'être aisée, car la culture n'est pas qu'une question de demande, c'est aussi une question d'offre. Il faut donner à ces créations culturelles l'occasion de s'exprimer, de se distribuer.

On assiste actuellement à la fuite des cerveaux d'un point de vue non seulement économique, mais aussi artistique, rappelle Yassine Bellatar citant l'exemple de l'acteur français Saïd Taghmaoui qui déroule avec succès une carrière aux États-Unis.

Par ailleurs, si les mots de Molière et du groupe NTM savent le faire rêver, le journaliste se dit frustré par la culture française qui ne lui parle pas, ses ancêtres n'étant pas Gaulois, mais Tirailleurs. L'histoire de France devrait s'adresser à tous les Français, et la culture française, archaïque, devrait s'ouvrir à la jeunesse d'aujourd'hui.

Qu'est-ce qui pourrait être une caractéristique d'une culture française ?

Selon Olivier Poivre d'Arvor, il faudrait opposer la question de la diversité culturelle à celle de l'identité nationale. Pendant des siècles, la culture française a été capable de porter un discours sur l'universalité, de le proposer, voire de l'imposer. Aujourd'hui, le discours est celui de nations unies, prônant l'égalité de chaque culture. Il est donc difficile de penser que sa culture, parce

qu'elle serait plus subventionnée qu'une autre, serait supérieure.

Il est clair qu'aujourd'hui assez peu d'artistes ou de créateurs revendiquent leur drapeau à l'étranger. Si les délivrances de visas sont parfois difficiles, il n'en demeure pas moins que la France est un pays particulièrement accueillant, très ouvert aux cultures étrangères. La France est le pays qui traduit le plus de littérature étrangère au monde.

Olivier Poivre d'Arvor invite à bâtir sur cette incroyable richesse de la culture française. Celle-ci s'enrichira le jour où elle reconnaîtra qu'elle est faite par des « métèques ». Il faut permettre des séjours sur de longues périodes à ces Picasso et ces Modigliani de demain, car la culture française a cela de différent des autres qu'elle s'est constituée grâce à beaucoup d'artistes qui n'étaient pas issus de l'Hexagone.

La politique et les manières de mettre en scène la diversité culturelle ont été largement évoquées. Mais la culture est aussi une affaire personnelle. Nous appartenons tous à plusieurs cultures. Comment peut-on être à la fois d'ici, d'ailleurs et d'encore plus loin ?

Maryse Condé pense que la question ne se pose pas en ces termes et que cette conception de l'identité s'apparente à un ghetto : si l'on a une certaine identité, on doit la faire coïncider avec l'origine, le lieu de résidence, la langue que l'on parle, les gens que l'on fréquente, et même la nourriture que l'on mange. L'identité devient alors une sorte de vêtement que l'on porte, bon gré, mal gré, mais sans lequel on n'est pas reconnu.

Or, les choses ont beaucoup changé. L'identité est d'abord et avant tout une histoire personnelle. Tout au long de sa vie, chacun emprunte des influences aux pays qu'il traverse, aux personnes qu'il rencontre, aux amitiés qu'il noue, et finalement, chacun peut être à la fois d'ici et d'ailleurs. On n'est jamais d'un seul lieu, d'une seule langue ou d'une seule sensibilité, mais de plusieurs à la fois. Chaque être humain doit être considéré comme un lieu d'influences diverses qui se fondent, se contredisent ou s'annulent. Chacun est une histoire particulière, une réponse particulière aux sollicitations de la vie.

Revenant sur les propos de Nadine Morano, Yassine Bellatar objecte que le fait de parler arabe n'est en aucun cas un atout dans le monde du travail, bien au contraire. Il ajoute qu'aucune revendication n'a suivi les émeutes qui ont eu lieu ces dernières années ; elles ont été perpétrées par des jeunes qui ne revendiquent même plus le fait d'être français.

À la suite d'un vif échange avec quelques intervenants de la salle, Yassine Bellatar conclut : Ce n'est pas parce que nous n'avons pas eu la même culture, ni la même éducation, que nous ne travaillons pas pour le même drapeau.

Une participante appartenant à l'université d'Orsay évoque la création d'une licence professionnelle destinée aux jeunes qui n'ont pas réussi à l'école et qui sont attendus par les entreprises, et ce, sans aucune discrimination.

Le présent débat amène un chef d'entreprise à soulever l'interrogation suivante : comment faire le lien entre diversité culturelle, intégration et travail ?

Selon lui, la notion d'intégration passe par l'éducation. Il émet alors le souhait de connaître le point de vue sur ce sujet de l'auteur d'une lettre adressée à Xavier Darcos, en l'occurrence Jack Lang.

Au terme « intégration », Jack Lang préfère substituer celui de droit à l'égalité, de droit au service public, ou encore de droit à une culture partagée.

L'école de la République, assure-t-il, loin d'être parfaite et méritant sans cesse d'être adaptée, n'en est pas moins un trésor national qu'il faut préserver gouvernement après gouvernement. Le service public de l'école est l'un des contre-pouvoirs culturels qui peut offrir à tous les enfants de ce pays un lieu de brassage, de mixité et de rencontre. Le système de ségrégation,

frisant parfois l'apartheid urbain, n'est pas sans influence sur l'école.

Jack Lang regrette la décision de Xavier Darcos de diminuer le temps de travail à l'école, le passant de vingt-six à vingt-quatre heures. Priver de deux heures l'ensemble des enfants, précise-t-il, revient à ne pas favoriser cette diversité à laquelle il croit. Son second point de divergence porte sur les contenus mêmes, et le troisième sur l'encadrement.

Diversité culturelle et intégration sont deux termes contradictoires, considère Maryse Condé. Intégration signifie un modèle unique dans lequel il faut entrer de gré ou de force. Diversité culturelle sous-entend que la notion d'intégration dans un ensemble unique a totalement disparu. La culture d'un pays devient alors une mosaïque dans laquelle tout le monde peut trouver sa place. Hélas, cette conception idéaliste de la diversité culturelle est loin d'être totalement acquise partagée et appliquée.

Xavier Darcos indique qu'il n'a aucune divergence avec Jack Lang quant à sa conception de l'école. Mais l'école primaire échoue aujourd'hui à lutter contre les déterminismes sociaux. S'agissant des chances de réussite scolaire à l'entrée de sixième, les chiffres montrent sans conteste qu'un fils de cadre supérieur a huit fois plus de chances de savoir lire qu'un fils d'ouvriers. Force est de constater que cette intégration, cette justice sociale dont l'école primaire est le moteur premier, fonctionne mal pour l'instant. Le système français se révèle plus injuste en matière d'intégration et d'initiation des élèves que celui de pays comparables. Observons ce qui se passe sur le plan objectif, conseille Xavier Darcos. Aujourd'hui, cours particuliers, officines privées et autres systèmes qui font fortune autour de l'école excluent les élèves des familles modestes. C'est clairement la raison pour laquelle la décision a été prise de proposer gratuitement à côté de l'école ce que les familles aisées offrent à leurs enfants. La conquête de ces territoires en dehors de l'école, où se mène la lutte contre les déterminismes sociaux, est le but de ces réformes, conclut le ministre. Cela fait partie de l'intégration.

S'appuyant sur l'exemple probant des pays scandinaves, Jack Lang affirme que les difficultés et les handicaps se traitent dans la classe et non pas en dehors. S'il approuve les cours de rattrapage organisés dans les lycées et collèges pendant la période de congés, il considère que les heures de soutien prélevées sur le temps global de l'école seront très difficiles à mettre en place. Il est à craindre que ces deux heures soient perdues.

Marc Hatzfeld fait observer que l'école n'est pas le seul espace possible de la mise en œuvre de la diversité culturelle. L'entreprise, la ville, les conversations privées, les cafés en sont autant d'autres.

À ce titre, un participant considère que la diversité culturelle doit être liée à la diversité des supports médiatiques. Le programme de François Mitterrand, en 1981, promettait de remettre au goût du jour les ordonnances de 1944 qui assuraient l'indépendance des journaux et des journalistes face aux pressions des différents pouvoirs et des groupes privés. Or, rien n'a été fait par la gauche quant à ces lois anti-concentration. Pourquoi ?

Tout n'a pas été fait, rectifie Jack Lang. Mais l'année 1981 a tout de même vu la libération des médias, la création d'une haute autorité indépendante, ainsi que d'autres instances dont le CSA, qui visent à établir un minimum, sinon un maximum, d'indépendance des médias. De même, 1981 a permis l'apparition des radios, dont la création était auparavant interdite, voire constituait un délit, et la naissance de nouvelles télévisions, telles ARTE ou la cinquième chaîne. Certes, le système est loin d'être parfait, reconnaît Jack Lang, et l'apparition de chaînes commerciales a contribué à déstabiliser le système malgré les mesures anti-concentration qui ont été prises. La France est l'un des rares pays à avoir instauré, vis-à-vis des télévisions

publiques et privées, un système de quotas de production, de quotas de diffusion. Encourager la culture et la création nationales sous toutes leurs formes réclame une politique publique, mais aussi des mesures internationales. De ce point de vue, le combat a été rude pour éviter le nivellement et l'uniformisation. La loi sur le prix unique du livre, qui a porté tant de fruits qu'elle a été imitée par d'autres pays, a été à l'origine refusée par beaucoup, mais elle a permis d'éviter des phénomènes de concentration.

Une participante exprime son souhait de donner une autre vision de la banlieue à travers son blog intitulé « Chroniques, ma banlieue ». À l'instar de Nadine Morano, elle évoque son expérience de vie au sein d'une cité et la richesse issue du partage et du dialogue entre les différentes cultures religieuses et ethniques.

En tant que parent d'élève, elle souligne dans le même temps les difficultés des parents qui maîtrisent mal le français et qui attendent tout de l'école, parfois trop. Elle souligne avec force la ségrégation territoriale, car si la richesse culturelle existe réellement dans ces banlieues, l'école y est loin d'offrir les moyens de réussir. C'est pourquoi, craignant pour ses propres enfants, elle reconnaît les avoir inscrits dans une école privée. Que peut-on faire contre cela ?

Yassine Bellatar indique que la première fracture sociale est celle qui s'est produite avec la génération de ses parents, qui n'avait pas d'attache en France puisqu'à l'origine, son séjour ne devait être que temporaire.

Illustrant son propos avec l'exemple d'Aimé Césaire, le journaliste ajoute ensuite : les personnages étudiés dans les manuels scolaires n'appartiennent pas à notre culture, d'où la perte de foi en l'école. Les Jeux olympiques, les coupes du monde, le sport en général, montrent la faillite culturelle de notre pays. Un homme est jugé pour ce qu'il fait, non pour ce qu'il est. Harry Roselmack n'est pas noir, il est bon journaliste ! La seule revendication est la banalisation.

La question de la concentration est trop souvent éludée, déclare Patrick Zelnik. La concentration sévit dans le domaine de la presse, mais également dans celui de la musique, du livre, de l'image. Elle tue la diversité, car elle favorise le « tout marketing ». Parler de diversité culturelle sans parler de la filière création, diffusion, distribution, est inutile. Les artistes de Naïve ne souhaitent pas rester dans leur niche. Pour obtenir les conditions d'égalité des chances de la culture, il faut réguler le marché, réformer la loi de la concurrence pour l'adapter à la culture.

Ce qui caractérise le système français, ajoute Patrick Zelnik, c'est le fait de donner une culture générale. Or, la culture est une passion. Au Brésil, les individus ne sont pas distingués en fonction de leur couleur ou de leur positionnement social : il existe une communion autour de la musique. La société actuelle est passée d'une culture générale à une culture très spécialisée. La technocratie, l'économique qui a supplanté le politique, tue la culture, y compris au niveau européen. Si l'on veut sortir de l'asservissement de la culture à l'économie, il faut placer la culture au-dessus de l'économie. Il faut introduire la dimension culturelle dans tous les aspects de la vie politique et économique.

S'agissant du pluralisme des médias, un participant se tourne vers David Kessler, ancien conseiller du gouvernement Jospin. La gauche plurielle avait promis de lutter contre l'emprise des grands groupes privés sur les médias, notamment ceux qui bénéficient des marchés publics. Lorsque Patrick Le Lay, de TF1, parle de ses spectateurs en termes de « temps de cerveaux disponibles », respecte-t-il réellement la diversité culturelle ? Si la réponse est non, pourquoi la gauche n'a-t-elle pas agi en conséquence à l'époque ?

Une participante, appartenant à la commission Mécénat du ministère de la Culture, explique que venant d'Amérique Latine, elle a pris la tête de quatre entreprises qui comptaient alors 70

% de salariés venant de l'Est ou du Maghreb. Grâce au mécénat, l'entreprise peut agir, assure-t-elle, auprès des enfants des collaborateurs notamment qui entraînent ensuite leurs parents.

Je souhaite apporter un grand message d'espoir, déclare une entrepreneure anglaise ayant créé sa société à Montpellier. La fondation « Agir contre l'exclusion » à laquelle elle appartient est constituée d'entrepreneurs fondamentalement convaincus que la diversité culturelle est une véritable richesse pour l'entreprise. Elle relève du bon sens économique, elle est une source de créativité et de travail dans un marché en pénurie. S'il existe sans contexte de terribles dérives, l'avenir sera meilleur, il faut y croire, tout le monde y travaille.

Un participant antillais abonde dans ce sens. En France, il semble que se pose moins le problème de la diversité culturelle que celui de la mise en œuvre de celle-ci pour qu'elle devienne un atout. L'école n'est pas seule à promouvoir la diversité culturelle, c'est une manière de voir le monde. Les Guadeloupéens pensent tous qu'ils sont Français, explique-t-il, mais d'identité différente. Pour apprécier la diversité culturelle, il faut dépasser le ressentiment. C'est cette notion que certaines entreprises antillaises tentent de développer et il s'est avéré que dans la plupart des cas, les personnes qui acceptent la diversité sont plus résilientes, plus adaptables, et ont la capacité de voir les problèmes de manières diverses, sous des angles différents, ce qui participe d'une grande créativité.

Yassine Bellatar se dit convaincu de l'importance de la construction d'institutions culturelles au cœur de la cité. Tel est son projet pour les prochaines années.

Nadine Morano quant à elle, ne croit pas qu'en la loi, mais également au changement de comportements, à l'évolution des sociétés. Chacun prend conscience que des talents existent dans d'autres quartiers, dans d'autres régions, qui sont des atouts indéniables pour les entreprises. La création de l'Union pour la Méditerranée montre bien que l'on se situe dans la construction d'un nouvel espace, également économique, avec d'autres échanges.

Rasmané Ouadreogo fait tout d'abord remarquer qu'au cours de ce débat, ce sont principalement des femmes qui ont apporté des réponses à certaines de ses questions.

Puis, s'il se félicite à nouveau que le MEDEF se soit penché sur la question de la culture, il souhaite obtenir l'assurance que cette préoccupation sera prise en compte, qu'un regroupement aura lieu, sous forme de mécénat par exemple, afin d'aider l'État, car celui-ci a fait ce qu'il pouvait.

S'adressant à l'assemblée, Rasmané Ouadreogo indique : c'est vous, les industriels, qui pouvez maintenant aider à créer les conditions du développement de la diversité culturelle. C'est ainsi que les productions culturelles envahiront tous les espaces, que les identités se renforceront et que l'on se dirigera vers le dialogue des cultures.

En tant qu'Africain, citoyen d'un pays francophone, Rasmané Ouadreogo se dit fier de parler le « bon » français, mais sans radio ni télévision, il avoue être parfois perdu comme bon nombre des concitoyens dans la profusion de termes, anglais notamment, désormais introduits dans le langage français.

David Kessler répond à la question qui lui a été posée précédemment. Aucune télévision privée au monde, quels que soient les systèmes réglementaires, n'est dépourvue d'une dérive inquiétante quant au contenu des programmes. De ce point de vue, la France est plutôt mieux préservée, ce qui montre l'importance du rôle des services publics audiovisuels.

En guise de conclusion, le directeur de France Culture rappelle les propos de Maryse Condé : l'identité n'est pas seulement celle de l'endroit où l'on est né ; c'est toujours une diversité de trajets. À ce titre, les questions posées sur l'accès à la langue et à l'éducation sont fondamentales, car l'accès aux œuvres en matière de contenu est une dimension essentielle de l'exaltation de l'humanité.